



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

SICPA Guardtime SA, à Prilly, avenue de Florissant 41, 1008 Prilly, CHE-326.105.553. Nouvelle société anonyme. Statuts: 9 octobre 2017, modifiés le 26 octobre 2017. But: la société a pour but toutes activités de développement et de commercialisation d'applications horizontales et verticales basées sur des technologies digitales avancées (incluant notamment la blockchain (technologie de stockage et de transmission d'informations), la cryptographie, entre autres), en particulier dans les domaines de l'identification de sécurité, de traçabilité et de solutions et services d'authentification (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 9 octobre 2017. Pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par email ou par écrit. Administration: Gard Stéphane, de Bagnes, à Lutry, président, Nicli Sauro, d'Italie, à Morges, tous deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux, ni avec Amon Philippe, Cousteau Matthieu, Frey Richard, Gillet Philippe, Gil-Robles Carvallo Ana, Ryser Philippe, Schaller Rolf et Thévoz Philippe, Fitzpatrick Timothy, des USA, à Berkeley (USA), et Gault Michael, d'Irlande, à Amstelveen (Pays-Bas), tous deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux. Signature collective à deux, toutefois pas entre eux ni avec Gard Stéphane et Nicli Sauro, est conférée à Amon Philippe, de Lausanne, à Aubonne, Cousteau Matthieu, de France, à Lausanne, Frey Richard, d'Oberhof, à Pully, Gillet Philippe, de France, à Pully, Gil-Robles Carvallo Ana, d'Espagne, à Lausanne, Ryser Philippe, de Wysesachen, à Fribourg, Schaller Rolf, d'Emmen, à Genève, et Thévoz Philippe, de Missy, à Penthalaz. Organe de révision: KPMG SA (CHE-171.168.286), à Lausanne.

Registre journalier no 19808 du 24.11.2017 / CHE-326.105.553 / 03899881

